

de 1200 livres. Il avait épousé, à Lyon en 1630, Yolande Cerrini, fille d'un marchand florentin, qui lui avait apporté une riche dot et donné trois fils, dont deux héritèrent du goût et du talent de leur père pour les généalogies. C'est par suite de ce mariage que d'Hozier venait presque chaque année à Lyon où l'appelaient des intérêts de fortune et de famille. Nous verrons bientôt qu'il fit le voyage dont il parle dans la lettre que nous venons de reproduire et qu'il tint parole à Guichenon qui eut le plaisir de le posséder plusieurs jours dans sa maison de Bourg. Dès ce moment, à part quelques nuages et quelques susceptibilités dont nous ferons bientôt connaître la cause, les relations inaugurées de part et d'autre avec tant de sympathie et de politesse, se poursuivirent sans interruption entre ces deux savants unis par la conformité des goûts et des travaux. Nous avons vu d'Hozier demander à Guichenon de lui prescrire quelle voie il a à tenir pour correspondre avec lui ; cette question suppose déjà un fait, que confirment pleinement les papiers du temps : c'est que, jusque à cette époque, il n'y avait eu à Bourg ni courrier, ni bureau de poste, ni tarif pour le port des lettres. On suppléait à tout cela par des messagers à pied ou à cheval qui traitaient à prix débattu avec les particuliers, pour le transport des lettres et paquets. Le 18 mai 1634, un sieur Collot, qui avait établi un courrier de Mâcon à Dijon, proposa aux syndics de Bourg de faire partir tous les mardis, de Mâcon à Bourg, un homme à cheval qui repartirait le mercredi de cette dernière ville, et ferait ainsi le transport des lettres et paquets à la destination de Paris à Bourg et de Bourg à Paris. L'isolement de nos provinces avec le reste du royaume était alors tel que l'adoption de cette mesure parut un pas immense fait dans la voie des innovations et du progrès. Dans sa réponse à la lettre de d'Hozier, Guichenon ne manqua pas de se mettre en frais d'esprit (prétention qui ne laissera pas